



## **Association Propriétaires Forestiers Ance Dore** **CR Assemblée Générale du 11 mars 2016** **Salle des Fêtes d'Eglisolles**

**Présents: 78 adhérents**

**Représentés : 24 adhérents**

132 adhérents étaient à jour de cotisation 2016 au début de l'AG (**dont 2 nouveaux**)

Participaient aussi à la réunion:

Jean Claude DAURAT Président de la CoCom du Pays d'Aranc et adhérent de notre association  
Michel BRAVARD Président de la CoCom de la Vallée de l'Ance et adhérent de notre association  
Daniel BARRIER Président de la CoCom Livradois Porte d'Auvergne et adhérent de notre association  
Marc LAFAYE technicien CRPF et Floriane JEAN ancienne technicienne CRPF  
Mrs CHAPET et DOZOLME des Sylviculteurs de la Montagne Thiernoise  
Simon PELIN Maire d'Eglisolles qui nous a accueilli dans la salle des Fêtes de la Commune

### **Mot du Président**

Le président Max Moulin ouvre la séance à 17 h 15. Il remercie les très nombreux adhérents présents à cette assemblée, présence qui conforte l'utilité de l'association et l'intérêt que portent tous les membres à la forêt et à sa gestion. Il remercie Mr Pelin maire d'Eglisolles de nous accueillir dans la salle des Fêtes de sa commune. Ce dernier remercie l'association d'avoir choisi Eglisolles pour faire son AG et présente rapidement sa commune.

Il remercie également les 2 présidents des CC (Mr Daurat et Mr Bravard présents) et Daniel Barrier du CD pour leurs soutiens pour le maintien d'un technicien forestier sur le territoire. Il remercie également le CRPF représenté par Marc Lafaye qui continue à nous aider et avec lequel nous avons signé une convention, même si le CRPF n'a plus que 7 techniciens sur le Puy de Dôme au lieu de 14 début 2015

Sont excusés Pierre Faucher Président du Syndicat des Sylviculteurs, Guy Gorbinet président de la CC d'Ambert, Michel Sauvade Conseiller Départemental, Gérard Faucher Président de l'APFL, Guy Guédon et Lucien Tholonias Président et Secrétaire du GSMT, Caroline Bruyère et Vincent Rome techniciens à l'ONF.

Max Moulin rappelle ensuite l'évolution des effectifs de l'association (232 en 2015) qui n'a pas cessé d'augmenter depuis la création en 2009 et qui permet aux adhérents de se rencontrer et d'échanger sur la gestion forestière et la filière forêt bois en général au cours de journées thématiques en forêt ou en entreprise. Il regrette avec amertume la perte de l'animation CRPF sur notre territoire depuis le début de cette année qui entraîne la suppression des aides aux propriétaires et qui a entraîné la perte de l'emploi de Floriane. Il y a cependant un petit espoir de retrouver un technicien début juillet sur un territoire agrandi qui correspondrait à la nouvelle Communauté de Communes prévue en 2017 (correspondant à l'arrondissement d'Ambert)

Floriane prend la parole et indique que les contacts avec les propriétaires et les sorties en forêt lui manquent et que la perte de son emploi en début d'année a été un moment pénible, mais elle a depuis retrouvé le moral et surtout un emploi à la coopérative forestière CFBL à partir du mois d'avril.

### **Approbation du CR de l'AG du 6 mars 2015**

Ce CR est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

### **Rappel des activités 2015**

Le secrétaire Paul Episse fait un rappel rapide des réunions et sorties 2015. 7 manifestations ont été organisées cette année dont 2 voyages d'une journée, 2 réunions en salle et 3 sorties sur le terrain.

### **Présentation et Approbation des comptes 2015**

Le trésorier Pierre MONNEYRON présente les résultats 2015.

L'année 2015 s'est terminée par un excédent de 815 € grâce à l'augmentation des adhérents, donc des cotisations et à une bonne maîtrise des dépenses : un des voyages a été réalisé avec les minibus prêtés gracieusement par les CC que l'on remercie à cette occasion. Un autre facteur de maîtrise des dépenses est la transmission des informations et convocations par mail qui limite le nombre de courriers : 2/3 des adhérents ont un mail.

Les comptes 2015 sont approuvés à l'unanimité des adhérents présents

### **Programmation des futures activités 2016 et vote du budget 2016**

Le Président Max Moulin et le Secrétaire Paul Episse font état des futures activités 2016 (Détails sur toutes ces activités sur le Bulletin de l'APFAD ou sur le blog)

**10 février 2016** à la salle des Fêtes de Saint Martin

Réunion de présentation de la réglementation forestière

11 mars 2016 à Eglisolles(Vallée de l'Ance)

**Assemblée générale de l'Association** . Présentation du site internet boisdauvergne .com

26 avril 2016 à Marsac

Réunion en salle sur les contrats de rivière Dore Amont et Ance du Nord (concerne les propriétaires qui ont des parcelles en bord de rivière)

13 mai 2016 à la Montmarie entre Olliegues et le Brugeron

Sortie sur le terrain : Visite de l'Arboretum et de la station INRA

juin 2016 dans l'Allier

Voyage d'une journée dans la Forêt de Tronçais

septembre 2016 (lieu à définir)

Sortie sur le terrain : Maladies et attaques insectes sur les résineux

octobre 2016 (lieu à définir)

Sortie sur le terrain : Elagage et désignation des arbres d'avenir

décembre 2016 (lieu à définir)

Réunion en salle sur le thème de la vente des bois

## **Rappel du matériel acheté par l'Association et de la Convention avec les Ets Maltrait**

Le matériel acquis par l'association est le suivant :

6 compas, 2 boussoles, 2 décamètres de 50 m et 2 topo fils + 2 tarières, 24 jalons rouge et blanc et 2 boussoles à visée achetés en 2011

Ce matériel est disponible gratuitement pour tous les adhérents chez

- Lucien BORDET à Suargues 63940 Marsac en Livradois Tel 04 73 95 62 39

- Paul EPISSÉ au Mont d'Or 63660 Saint Anthème Tel 04 73 95 41 52.

Ces derniers tiennent un carnet de prêt afin de faire un suivi du matériel. Les prêts sont accordés pour 15 jours.

Un rappel est fait sur la Convention avec les Ets Maltrait pour l'achat de matériel

L'association a signé avec les Ets Maltrait une convention pour l'achat de matériel dans ses 2 magasins d'Ambert et d'Arlanc.

Les Ets Maltrait se sont engagés à faire des réductions de 12 % sur tout le matériel forestier et 10% sur le matériel de jardinage à tous les adhérents sur présentation de leur carte.

## **Vote de l'AG concernant l'augmentation de la cotisation de 12 € à 15 € pour 2017**

Cette augmentation est demandée afin que l'association conserve une trésorerie satisfaisante suite à la baisse des subventions des collectivités.

Elle est votée à main levée à l'unanimité des membres présents

## **Renouvellement d'un tiers des membres du CA**

Les statuts de l'association prévoient le renouvellement d'un tiers des membres du CA chaque année à partir de la 4ème année. Pour la 7ème année, les membres déjà réélus il y a 3ans sont à nouveau renouvelables :A. Batisse , P. Faveyrial, JP. Forestier et A. Friteyre se représentent. JF Dugay ne se représente pas

Paul Poyet nous a donné sa candidature pour participer au CA et aucun autre adhérent présent à l'AG n'est candidat .

A la suite d'un vote à main levée, les 4 renouvelables sont réélus et Paul Poyet est élu.

## **Présentation du site internet [www.boisdauvergne.com](http://www.boisdauvergne.com)**

Ce site, unique en son genre, a été créé pour les propriétaires forestiers et pour les professionnels du bois. Pour faciliter leurs activités, il leur offre 6 services : Gérer sa forêt, Trouver un professionnel, Mettre en vente ou consulter des parcelles à vendre, S'informer sur le prix des bois, Faire des démarches en ligne.

Toutes ces possibilités ont été présentées grâce à un film et à une démonstration rapide en direct sur le site lui-même.

## **Informations complémentaires sur le Blog de l'association présentés par Lucien BORDET et André FRITEYRE (Webmasters de l'association)**

Lucien Bordet et André Friteyre donnent des précisions sur la façon de s'abonner afin d'être averti de toutes les nouvelles parutions sur le blog. La parution d'annonces sur le blog a été envisagé, mais certaines précautions doivent être prises pour que la responsabilité des webmasters ne soit pas mise en cause. Le CA décidera à sa prochaine réunion, mais les annonces peuvent être mises sur boisdauvergne

La séance est levée à 19 h et est suivie d'un buffet froid offert par l'association avec une participation de 8€ par adhérent. Ce moment de convivialité partagé par une soixantaine de personnes a été très apprécié par les participants

15 mars 2016

Le secrétaire

Paul EPISSÉ

Des photos de l'Assemblée Générale sont visibles dans notre blog en cliquant sur le lien : [photos A G 11 mars 2016](#).